



Effacement de dettes

Par **Cathy 02800**, le **19/05/2019** à **09:47**

Bonjour j'ai un dossier de surendettement que je rembourse depuis 2010, avec en plus un remboursement de 83,6 à un centre de formation par correspondance dont je n'ai jamais fait la formation mais qui m'oblige à rembourser et 150 euros à cofidis qui m'oblige à rembourser cette somme tous les mois parce qu'il y a un prélèvement qui a été rejeté une fois.

Actuellement je suis en contrat de travail d'insertion de 4 mois renouvelables pendant 2 ans au relais cambresis, 35 h, je ne touche que 1092 euros par mois et je ne m'en sors plus, actuellement il me reste 1 euro sur mon compte, j'aimerais savoir s'il est possible de faire un effacement de dettes.